



La DG entretient son propre dialogue social, mais bâillonne celui des agents !

Ce jour, à l'occasion de l'audio-conférence hebdomadaire relative à la Covid, l'intersyndicale n'a pas décroché le combiné pour répondre à la Direction Générale (DG).

En effet, ce mardi, l'ensemble des agents des Recettes interrégionales ayant été privés, au dernier moment, de leur droit à l'information et au dialogue avec leurs représentants syndicaux, il nous paraît inconcevable de maintenir nos échanges avec la Direction générale comme si de rien n'était.

Annuler une RMIS, la veille au soir et pour des motifs non évidents, est un acte de censure. Cette fois-ci, c'étaient les agents des RI et demain, ce sera à qui le tour ? En outre, cette décision aurait été voulue par Bercy et la DGAFP. Pourquoi solliciter un tel niveau pour autoriser une réunion interne aux douanes ? Qui plus est, pour une réunion de préparation du groupe de travail national du 24/03 !

Cette entrave au droit syndical, sans aucune concertation préalable, représente une attaque aux droits fondamentaux des agents. Le prétexte pour s'en arranger aurait pu être discuté avec les représentants du personnel, afin d'apporter une solution acceptable pour tout le monde.

Au contraire, nous n'avons même pas été mis en copie des missives expédiées aux directeurs visant à interdire toute autorisation d'absence, même celles déjà accordées.

Toutes ces manœuvres sont inadmissibles en termes de dialogue social !

Pour une direction qui prétendait, le 12 février dernier, vouloir maintenir un dialogue de qualité avec les agents et leurs représentants, le masque a fini par tomber : le dialogue social est libre d'expression, mais dans un périmètre contraint au dictat !

Nous n'acceptons pas cette situation alarmante pour ne pas en faire une norme. Tant qu'une issue favorable aux agents n'est pas trouvée à ce conflit, les conditions du dialogue resteront difficiles et ne seront certainement pas marquées du sceau de la confiance.

***Madame la Directrice,
vous dites vouloir rebâtir un dialogue social,
mais où sont les actes ?***